

DÉLIBÉRATION N° 3

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DES DOUANES
DU 4 OCTOBRE 2019**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13 :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2019.

Fait à Montreuil, le 4 octobre 2019

La présidente,



Isabelle BRAUN-LEMAIRE

PRÉSENTATION DU BR 2019

Le budget initial 2019 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 17 décembre 2018 s'élevait, en recettes à **12 547 515 €** et, en dépenses à **13 718 309 €** en autorisations d'engagements (AE) et **15 038 197 €** en crédits de paiements (CP).

Le présent budget rectificatif 2019 (BR) soumis au conseil d'administration détermine pour chaque enveloppe de dépenses le volume d'AE/CP nécessaires et, pour les recettes, les ajustements prévisibles.

Au titre des dépenses, les trois destinations sont, pour rappel, les suivantes :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des modifications budgétaires est présenté en annexe I et l'ensemble des destinations en annexe II. Ce budget rectificatif est intégré dans le système d'information (SI) financier Y2.

I. Ajustements

Pour établir le BR, les prévisions de dépenses et de recettes ont été revues pour chaque sous-destination et réajustées le cas échéant. Ces réajustements se fondent à la fois sur l'exécution budgétaire 2018 et sur les prévisions d'engagements, de décaissements et de recettes nouvelles ou à venir.

Au titre des dépenses, les évolutions apportées dans le BR concernent principalement les opérations de programmation immobilière.

Ce BR prévoit également des ajustements pour couvrir les dépenses engagées fin 2018 et payées sur l'exercice 2019, appelées *charges à payer* (CAP).

En effet, dans la logique de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), il existe un écart entre les comptabilités générale et budgétaire qui découle notamment de la différence de fait générateur. Les règles de rattachement à l'exercice sont distinctes, ce qui peut entraîner un décalage d'exercice entre l'enregistrement d'une opération en comptabilité générale et celui en comptabilité budgétaire. Ainsi, les opérations commandées fin 2018, dont le service a été fait fin 2018, donnent lieu à enregistrement d'une charge en comptabilité générale ; mais le décaissement (paiement de la facture) n'intervenant que sur l'exercice 2019, l'impact en comptabilité budgétaire sera porté sur l'exercice 2019 en crédits de paiement (CP).

Le montant des *charges à payer* ainsi régularisé sur 2019, au titre de 2018, est de l'ordre de 460 000 € en CP en fonctionnement. Il paraît donc prudent de réajuster les CP pour couvrir la partie de ces décaissements non escomptée lors de l'élaboration du BI 2019, lequel prévoyait à ce titre une somme de 200 000 €.

→ Au titre des recettes, les prévisions ont été évaluées pour chaque nature de recettes au vu des encaissements constatés sur 2018 et celles devant intervenir sur l'exercice 2019, notamment l'encaissement du produit des cessions affecté au compte d'affectation spéciale (CAS).

De même, dans la logique GBCP, un produit pris en charge en 2018 impacte nécessairement le résultat comptable de 2018 pour son montant total alors qu'il n'impactera le solde budgétaire que lors de son encaissement effectif. Ainsi, un décalage peut se produire entre deux exercices.

L'ensemble de ces ajustements est détaillé en annexe I.

II. Évolution des équilibres entre le BI 2019 et le BR 2019

→ Les autorisations d'emplois

En vue de pouvoir recruter potentiellement des remplaçants en cas d'imprévu, et considérant l'absence de certitude quant aux projets personnels de certains contractuels, le plafond d'autorisations d'emplois rémunérés par l'organisme est porté à :

- 5,26 équivalents temps plein (ETP), contre 3,16 au budget initial ;
- 3,92 équivalents temps plein travaillés (ETPT) contre 3,16 au BI.

→ Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR par enveloppe de crédits limitatifs et en recettes les ajustements prévus sur l'exercice 2019.

La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

➤ Les prévisions de dépenses

Les écarts entre la prévision budgétaire et le budget en cours de gestion portent sur les trois natures « personnel », « fonctionnement » et « investissement ». Ces ajustements sont détaillés ci-dessous :

- **les dépenses de personnel** : cette enveloppe nécessite un ajustement de 20 000 € afin de couvrir notamment le remplacement d'une gardienne de cité au Havre. Elles totalisent donc un montant de **135 000 €** en AE/CP, soit moins de 1 % des dépenses totales.
- **Les dépenses de fonctionnement** : elles augmentent de 1 309 500 € en AE et de 569 500 € en CP. Elles totalisent ainsi un montant de **11 290 363 € en AE et 11 202 689 € en CP, soit respectivement 68,25 % et 76,56 % du BR**. Les modifications de répartition des crédits portent pour l'essentiel sur la sous-destination 2-2 « *travaux prévus au titre de la programmation immobilière* ».
- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de 1,5 million en AE et diminuée de 990 000 € en CP afin de couvrir des ajustements portant sur les sous-destinations 2.2 et 3.4. Ces dépenses atteignent un montant de **5 122 446 € en AE et 3 300 008 € en CP**, soit respectivement 30,9 % et 22,6 % du BR et concernent la programmation immobilière et l'informatique.

Globalement, ce BR prévoit un ajustement de 2 829 500 €, à la hausse, en AE et de 400 500 €, à la baisse, en CP.

À la vue de ces mouvements, le total des dépenses inscrites au BR est de **16 547 809 € en AE** et de **14 637 697 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2019		Ajustements		BR 2019		Variation BR/BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	115 000	115 000	20 000	20 000	135 000	135 000	17,4%	17,4%
Fonctionnement	9 980 863	10 633 189	1 309 500	569 500	11 290 363	11 202 689	13,1%	5,4%
Investissement	3 622 446	4 290 008	1 500 000	-990 000	5 122 446	3 300 008	41%	-23,1%
Total des dépenses	13 718 309	15 038 197	2 829 500	-400 500	16 547 809	14 637 697	20,6%	-2,7%

➤ **Les prévisions de recettes** diminuent de 4,1 % pour atteindre **12 036 445 €**. Elles intègrent le versement attendu du compte d'affectation spécial (CAS) en fin d'exercice pour un montant de 115 880 € et prennent en compte l'état d'encaissement des recettes en 2019 ainsi que l'exécution 2018 (12 162 449 €).

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR affiche **un solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 2 601 252 €** contre un déficit de 2 490 682 € au BI. Pour mémoire, le BR de 2018 prévoyait un solde déficitaire de 5 911 374 €, le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau positif de 75 336 €.¹

En €	BI 2019	BR 2019	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR/BI (en%)
Total des recettes	12 547 515	12 036 445	-511 070	-4,1%
Total des dépenses (en CP)	15 038 197	14 637 697	-400 500	-2,7%
Solde budgétaire prévisionnel	-2 490 682	-2 601 252	-110 570	4,4%

➔ Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les produits et les charges. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, 15 528 563 € (+932 166 €) et 14 856 583 € (+701 972 € par rapport au BI 2019). Ces évolutions sont principalement dues à l'intégration de reprises sur amortissements.

Le résultat patrimonial affiche un bénéfice prévisionnel qui passe de 441 786 € au BI à 671 981 € **au BR**.

➔ Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle diminue pour atteindre **698 756 €** contre 1 744 326 € au BI. Cette nette diminution s'explique avant tout par l'augmentation des reprises sur amortissements.

¹ Ce différentiel s'explique en grande partie par les aléas dans l'exécution de la programmation immobilière, lié notamment au renouvellement des mandataires

→ Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BI :

- Pour les emplois : une diminution de 980 000 € par rapport aux prévisions du BI 2019. Cette baisse est due d'une part à l'augmentation prévue des décaissements de dépôts de garantie, et d'autre part à la réduction des CP d'investissements.
- Pour les ressources : une diminution de 1 045 570 €, essentiellement due à la diminution de la CAF suite à l'augmentation des *reprises sur amortissements*.

Afin de pouvoir maintenir l'équilibre, une **diminution du fonds de roulement** reste constatée pour 2 456 252 € contre 2 390 682 € au BI.

Aussi, le **fonds de roulement** arrêté au 31 décembre 2018 à 13 152 142 € est ramené à un montant prévisionnel de **10 695 890 €** à l'issue du BR.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2018 à 13 569 741 €, elle est ramenée à l'issue du BR à **11 058 489 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

De manière générale, le niveau des encaissements est légèrement plus faible qu'attendu, tandis que le volume des décaissements, notamment ceux d'investissement, est plus important que ce que prévoyait le plan de trésorerie du BI 2019.

La projection des décaissements à venir pour chaque nature de dépenses se caractérise comme suit :

1. Pour l'enveloppe « personnel », les dépenses s'accroissent du fait du recrutement d'un agent en remplacement d'une gardienne en congés maternité.
2. Pour la nature fonctionnement, les dépenses connaissent une hausse substantielle en septembre et octobre. Le plan de trésorerie annexé prend ainsi en considération le paiement des impôts et taxes.
3. Enfin, les dépenses d'investissement devraient rester relativement stables au cours du dernier quadrimestre 2019, compte-tenu des coefficients de saisonnalité mensuels calculés sur la base des exercices précédents.

Ce budget rectificatif confirme les efforts significatifs engagés pour rénover et entretenir le parc géré par l'établissement, tout en disposant de moyens plus adaptés tant aux besoins de ses agents qu'à celui des bénéficiaires de l'offre de services de la Masse. Il s'inscrit donc dans la continuité du budget initial 2019.

Le budget rectificatif présenté est donc soutenable, car la somme des engagements passés et prévus dans l'année génère une consommation de crédits de paiement qu'il est possible de couvrir au regard des capacités financières de l'organisme. Les indicateurs de la santé financière de l'établissement continuent à faire apparaître des ratios rassurants.

ANNEXE I – Détail des modifications budgétaires

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées dans ce document les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif.

En italique, seront rappelés pour mémoire les montants inscrits au BI 2019 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BI 2019 et BR 2019 (en €) sur la destination 1 :

	BI 2019		BR 2019		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	115 000	115 000	135 000	135 000	17,39 %	17,39 %
Fonctionnement	5 306 000	5 078 500	5 315 500	5 328 000	0,18 %	4,91 %
TOTAL	5 421 000	5 193 500	5 450 500	5 463 000	0,54 %	5,19 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Pour mémoire : fonctionnement AE=1 770 000 € CP= 1 642 500 € répartis ainsi :

- AE = CP = 1 300 000 € au titre des loyers et provisions pour charges
- AE = CP = 70 000 € au titre des régularisations de charges (locatif)
- AE = 400 000 € / CP = 272 500 € au titre des réservations de logements

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Pour mémoire : fonctionnement AE=CP=580 000 € répartis comme suit :

- AE = CP = 500 000 € au titre des régularisations de charges (domanial).
- AE = CP = 80 000 € au titre des parts État.

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Afin de régulariser de nombreuses charges à payer 2018 décaissées en début d'exercice 2019, un complément de 150 000 € est proposé en CP.

Fonctionnement : AE =1 700 000 € - CP =1 850 000 € (+150 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 50 000 €

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Afin de recruter un remplaçant pour la cité du Havre pour la période allant de septembre à décembre, il est proposé d'augmenter l'enveloppe personnel de la sous-destination de 20 000 €, tant en AE qu'en CP.

→ Personnel : AE = CP = 130 000 € (+20 000 €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 6 000 €

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

→ Personnel : AE = CP = 5 000 € (identique au BI)

Afin de régulariser les charges à payer 2018 acquittées sur l'exercice 2019, un ajustement sur l'enveloppe *fonctionnement* de 100 000 € est prévu en CP.

→ Fonctionnement : AE = 1 200 000 € (identique au BI) CP = 1 200 500 € (+ 100 000 €).

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2019 et BR 2019 (en €) sur la destination 2 :

	BI 2019		BR 2019		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 412 863	5 161 609	5 712 863	5 481 609	29,46 %	6,20 %
Investissement	3 622 446	4 290 008	5 122 446	3 290 008	41,41 %	-23,31 %
TOTAL	8 035 309	9 451 617	10 835 309	8 771 617	34,85 %	-7,19 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2019 dont les réalisations restent inachevées ainsi que les travaux soumis au vote du Conseil d'administration dans le cadre de la PI 2019. Figurent également à la sous-destination 2-2 les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires. Ces dépenses concernent à la fois l'enveloppe *investissement*, (pour les travaux à proprement parler) et la nature *fonctionnement* (études préalables, rémunérations fixes et variables des mandataires, publicité...).

Le budget rectificatif prend notamment en compte cinq dépenses exceptionnelles, à savoir :

1. Les dépenses liées au Brexit ;
2. Les travaux liés au réseau ECS à Ferney-Voltaire ;
3. Le lancement de la deuxième phase de travaux à Port-Saint-Louis-du-Rhône ;
4. La reprise des balcons à la cité du Havre ;
5. Les études concernant la réhabilitation de bureaux en logements à la cité de Saint-Georges-de-l'Oyapock.

	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AE	CP
BREXIT	291 000 €	200 000 €	0 €	0 €
Ferney-Voltaire ECS	77 045 €	54 300 €	310 177 €	0 €
Port-Saint-Louis, phase 2	119 536 €	81 330 €	698 097 €	0 €
Le Havre, balcons	78 390 €	49 940 €	350 000 €	350 000 €
St Georges, études	50 000 €	25 000 €	0 €	0 €
TOTAL	615 971 €	410 570 €	1 358 274 €	350 000 €

Ces prévisions de dépenses exceptionnelles, conjuguées à un fort taux d'exécution au 31 juillet 2019 contraignent l'établissement à augmenter les autorisations d'engagement tant en fonctionnement (+1 300 000 €) qu'en investissement (+1 500 000 €), ainsi que les CP de fonctionnement (+300 000 €). En revanche, l'enveloppe de CP « investissement » est diminuée de 1 000 000 € au vu de l'état de consommation des crédits au 31 juillet 2019 (55,32 %).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

En €	Fonctionnement (FCT) AE 2019		Fonctionnement (FCT) CP 2019		Investissement (INV) AE 2019		Investissement (INV) CP 2019	
	BI	BR	BI	BR	BI	BR	BI	BR
PI 2019	1 055 537	1 555 537	729 669	929 669	2 958 200	3 258 200	1 479 100	1 379 100
<i>Dont travaux exceptionnels</i>	-	615 971	-	410 570	-	1 358 274	-	350 000
PI < 2019	202 726	1 002 726	1 217 340	1 317 340	364 246	1 564 246	2 510 908	1 610 908
Réserves	50 000	50 000	50 000	50 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Total	1 308 263	2 608 263	1 997 009	2 297 009	3 422 446	4 922 446	4 090 008	3 090 008

Aussi, pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR à :

- Fonctionnement : AE = 2 608 263 € (+1 300 000 €) CP = 2 297 009 € (+300 000 €)
- Investissement : AE = 4 922 446 € (+1 500 000 €) CP = 3 090 008 € (-1 000 000 €)

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

Afin de régulariser les charges à payer 2018 acquittées sur l'exercice 2019, un ajustement de 20 000 € est prévu en CP.

- *Fonctionnement* : AE = 824 600 € (identique au BI) / CP = 904 600 € (+ 20 000 €)
- *Investissement* : AE = CP = 200 000 € (identique au BI)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Pour mémoire : → *Fonctionnement* : AE = CP = 2 280 000 € (identique au BI)

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BI 2019 et BR 2019 (en €) sur la destination 3 :

	BI 2019		BR 2019		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	262 000 €	393 080 €	262 000 €	393 080 €	0,00 %	0,00 %
Investissement	0 €	0 €	0 €	10 000 €	-	-
TOTAL	262 000 €	393 080 €	262 000 €	403 080 €	0,00 %	2,54 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 20 000 €

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 15 000 €

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Pour mémoire → Fonctionnement : AE = 41 000 € / CP = 66 080 €

Sous-destination 3-4. Informatique

De façon générale, les crédits dévolus à l'informatique recouvrent diverses dépenses dont :

1. la maintenance des logiciels déjà utilisés par les services,
2. l'acquisition et les coûts liés à la conception de nouveaux logiciels,
3. la formation des services à ces logiciels.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les montants en AE et CP restent inchangés par rapport au budget initial 2019.

L'enveloppe « investissement » est quant à elle portée à 10 000 € en CP afin de couvrir des dépenses relatives au logiciel de gestion locative ULIS engagées en 2018.

→ Fonctionnement : AE = 156 000 € / CP = 262 000 €

→ Investissement : AE = 0 € / CP = 10 000 € (+10 000 €)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 30 000 €

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR pour **12 036 445 €**, contre 12 547 515 € au BI, sont globalisées par nature. Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres diminuent de 689 266 € pour atteindre 11 178 249 €. Cet ajustement a été réalisé au vu d'une part de l'exécution 2018 (10 551 794 €) non connue au moment de l'élaboration du BI 2019, et d'autre part des encaissements réalisés au cours du premier semestre 2019.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* augmentent de 178 196 € afin de prendre en compte à la fois le versement du CAS (115 880 €)¹ et les encaissements au cours du premier semestre 2019 de dégrèvements d'impôts 2018. Elles atteignent ainsi 858 196 €.

	BI 2019	BR 2019	Différence
Recettes propres	11 867 515 €	11 178 249 €	-689 266 €
Autres financements de l'État	680 000 €	858 196 €	178 196 €
TOTAL	12 547 515 €	12 036 445 €	-511 070 €

LES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Compte tenu de l'état de consommation au 31 août 2019, il est proposé de porter les décaissements de dépôts de garantie à 60 000 €, contre 50 000 € ouverts au BI.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2018	BI 2019	BR 2019	Écart 2019/2020	Variation 2019/2020
Encaissements	158 289 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0,00 %
Décaissements	40 174 €	50 000 €	60 000 €	10 000 €	20,00 %

→ Encaissements 150 000 €

→ Décaissements : 60 000 € (+10 000 €)

¹ Le versement du CAS 2019 comprend les produits des cessions des cités de Neuville-en-Ferrain et de Saint-Louis

ANNEXE II - DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous destination 1-2. Versements aux locataires

Sous destination 1-3. Fluides et énergies

Sous destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous destination 3-4. Informatique

Sous destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°1 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES								
	Montants Compte financier 2018		Montants BI 2019		Montants Budget rectificatif 2019		Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2019	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	114 723	114 723	115 000	115 000	135 000	135 000	20 000	20 000
dont contributions employeur au CAS Pension			-	-			-	-
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Fonctionnement	9 916 711	8 678 687	9 980 863	10 633 189	11 290 363	11 202 689	1 309 500	569 500
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Intervention			-	-			-	-
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Investissement	2 602 241	3 293 703	3 622 446	4 290 008	5 122 446	3 300 008	1 500 000	-990 000
			-	-				
			-	-				
			-	-				
			-	-				
			-	-				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	12 633 675	12 087 113	13 718 309	15 038 197	16 547 809	14 637 697	2 829 500	-400 500

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	75 336		-		-		
--	--------	--	---	--	---	--	--

RECETTES				
Montants Compte financier 2018	Montants BI 2019	Montants Budget rectificatif 2019	Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2019	
12 162 449	12 547 515	12 036 445	-511 070	Recettes globalisées
				Subvention pour charges de service public
1 610 655	680 000	858 196	178 196	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
10 551 794	11 867 515	11 178 249	-689 266	Recettes propres
-	-	-	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
12 162 449	12 547 515	12 036 445	-511 070	TOTAL DES RECETTES (C)

-	2 490 682	2 601 252		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
---	-----------	-----------	--	---

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Dépenses par destination - Recettes par origine – BR 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BR 2019

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	135 000	135 000	5 315 500	5 328 000					5 450 500	5 463 000
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			5 712 863	5 481 609			5 122 446	3 290 008	10 835 309	8 771 617
Destination 3 : « fonctions support »			262 000	393 080			0	10 000	262 000	403 080
TOTAL	135 000	135 000	11 290 363	11 202 689	0	0	5 122 446	3 300 008	16 547 809	14 637 697
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BR 2019

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		858 196			11 178 249				12 036 445
TOTAL	0	858 196	0	0	11 178 249	0	0	0	12 036 445
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			2 601 252

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°1 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier N-1	BI 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	Montants Compte financier N-1	BI 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	2 490 682	2 601 252	110 570	75 336	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal								-	dont Budget Principal
dont Budget Annexe								-	dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	40 174	50 000	60 000	10 000	158 289	150 000	150 000	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				0	-			-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)				0	33 793			-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	40 174	2 540 682	2 661 252	120 570	267 418	150 000	150 000	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	227 244	0	0	0	-	2 390 682	2 511 252	120 570	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***					-				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)					-				dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	267 418	2 540 682	2 661 252	120 570	267 418	2 540 682	2 661 252	120 570	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°1 2019
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier N-1	Budget initial 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier N-1	Budget initial 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Personnel	125 028	115 000	135 000	20 000	Subventions de l'Etat		0		0
dont charges de pensions civiles*		0		0	Fiscalité affectée		0		0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	12 329 930	14 039 611	14 721 583	681 972	Autres subventions	500 000	500 000	500 000	0
Intervention (le cas échéant)		0		0	Autres produits	12 502 795	14 096 397	15 028 563	932 166
TOTAL DES CHARGES (1)	12 454 958	14 154 611	14 856 583	701 972	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 002 795	14 596 397	15 528 563	932 166
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	547 837	441 786	671 981	230 195	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 002 795	14 596 397	15 528 563	932 166	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 002 795	14 596 397	15 528 563	932 166

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier N-1	Budget initial 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	547 837	441 786	671 981	230 195
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 395 887	3 406 422	3 518 894	112 472
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 220 374	2 103 882	3 492 118	1 388 236
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0		0
- produits de cession d'éléments d'actifs		0		0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		0		0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 723 350	1 744 326	698 756	-1 045 570

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier N-1	Budget initial 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier N-1	Budget initial 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement	0	0		0	Capacité d'autofinancement	1 723 350	1 744 326	698 756	-1 045 570
Investissements	26 957 863	4 290 008	3 300 008	-990 000	Financement de l'actif par l'État	24 173 579	0		0
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	50 425	0		0
					Autres ressources (mises de masse)		55 000	55 000	0
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	40 174	50 000	60 000	10 000	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	158 289	150 000	150 000	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	26 749 551	4 340 008	3 360 008	-980 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	26 105 643	1 949 326	903 756	-1 045 570
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	643 908	2 390 682	2 456 252	65 570

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier N-1	Budget initial 2019	Budget rectificatif 2019	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-643 908	-2 390 682	-2 456 252	-65 570
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-871 152	0	55 000	55 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	227 244	-2 390 682	-2 511 252	-120 570
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	13 152 142	5 680 994	10 695 890	5 014 896
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-417 599	620 553	-362 599	-983 152
Niveau final de la TRESORERIE	13 569 741	5 060 441	11 058 489	5 998 048

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie prévisionnel BR 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	Réalisé								Prévisionnel				
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	13 569 741	13 344 254	13 180 837	12 618 524	13 475 587	13 776 015	14 066 594	14 154 903	13 951 355	13 397 892	12 558 540	11 752 267	159 846 509
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	159 589	872 393	984 025	1 526 048	902 055	896 168	1 705 465	270 711	1 697 392	1 264 805	786 077	971 717	12 036 445
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	31 447	12 474	26 476	570 451	1 906	8 675	24 070	46 683	1 320	118 811	6 801	9 082	858 196
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	128 142	859 919	957 549	955 597	900 149	887 493	1 681 395	224 028	1 696 072	1 145 994	779 276	962 635	11 178 249
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	10 090	11 943	10 016	15 507	7 025	10 079	10 907	24 109	13 084	10 557	10 579	16 104	150 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	10 090	11 943	10 016	15 507	7 025	10 079	10 907	24 109	13 084	10 557	10 579	16 104	150 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	169 679	884 336	994 041	1 541 555	909 080	906 247	1 716 372	294 819	1 710 477	1 275 362	796 656	987 821	12 186 446
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	392 446	1 042 787	1 551 367	677 311	605 885	609 995	1 624 692	485 494	2 261 002	2 111 158	1 599 990	1 675 569	14 637 697
Personnel	-	8 608	7 528	9 773	7 051	8 523	8 700	10 001	17 750	19 204	19 006	18 856	135 000
Fonctionnement	310 021	861 908	771 070	555 823	495 681	484 931	703 592	395 380	2 053 528	1 854 799	1 324 857	1 391 099	11 202 689
Intervention													-
Investissement	82 425	172 271	772 769	111 715	103 153	116 541	912 400	80 113	189 724	237 155	256 128	265 614	3 300 008
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	2 720	4 966	4 987	7 181	2 767	5 673	3 371	12 873	2 938	3 556	2 938	6 030	60 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	2 720	4 966	4 987	7 181	2 767	5 673	3 371	12 873	2 938	3 556	2 938	6 030	60 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	395 166	1 047 753	1 556 354	684 492	608 652	615 668	1 628 063	498 367	2 263 940	2 114 715	1 602 928	1 681 599	14 697 697
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-225 487	-163 417	-562 313	857 063	300 428	290 579	88 309	-203 548	-553 463	-839 352	-806 272	-693 778	-2 511 252
SOLDE CUMULE (1) + (2)	13 344 254	13 180 837	12 618 524	13 475 587	13 776 015	14 066 594	14 154 903	13 951 355	13 397 892	12 558 540	11 752 267	11 058 489	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2019										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2019	AE consommées les années antérieures à 2019	AE reprogrammées ou reportées en 2019	AE nouvelles ouvertes en 2019	TOTAL des AE ouvertes en 2019	CP ouverts les années antérieures à 2019	CP consommés les années antérieures à 2019	CP reprogrammés ou reportés en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	TOTAL des CP ouverts en 2019	AE prévues en 2020	CP prévus en 2020	AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues > 2021	CP prévus > 2021
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures à 2019	Personnel																	
	Fonctionnement	3 757 234	2 522 468	2 754 508		1 002 726	1 002 726	1 504 128	1 046 511		1 317 340	1 317 340						
	Intervention						0					0						
	Investissement	6 258 187	8 077 911	4 693 941		1 564 246	1 564 246	5 931 250	4 405 312		1 610 908	1 610 908						
Total PI <2019		10 015 420	10 600 379	7 448 448	-	2 566 972	2 566 972	7 435 378	5 451 823	-	2 928 248	2 928 248	-	-	-	-	-	-
PI 2019 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	832 805				832 805	832 805				394 283	394 283						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	3 358 200				3 358 200	3 358 200				1 479 100	1 479 100						
Total PI 2019		4 191 005	-	-	-	4 191 005	4 191 005	-	-	-	1 873 383	1 873 383						
Rénovations d'appartement (PI 2019)	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	772 732				772 732	772 732				585 386	585 386						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	-					-					-						
Total Rénovations d'appartement 2019		772 732	-	-	-	772 732	772 732	-	-	-	585 386	585 386						
Total opérations de PI (fonctionnement)		5 362 771	2 522 468	2 754 508	-	2 608 263	2 608 263	1 504 128	1 046 511	-	2 297 009	2 297 009						
Total opérations de PI (investissement)		9 616 387	8 077 911	4 693 941	-	4 922 446	4 922 446	5 931 250	4 405 312	-	3 090 008	3 090 008						
Total opérations de PI		14 979 157	10 600 379	7 448 448	-	7 530 709	7 530 709	7 435 378	5 451 823	-	5 387 017	5 387 017						
SI ULIS (SOPRA)	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	486 759	351 759	604 529		135 000	135 000	628 959	707 482		241 000	241 000	119 500	138 940				
	Intervention						-					0						
	Investissement	404 259	404 259	297 223		0	-	485 085	371 342		0	0	0	0				
Total SI ULIS		891 018	756 018	901 752	-	135 000	135 000	1 114 044	1 078 824	-	241 000	241 000	119 500	138 940	-	-	-	-
SI Y2 (CEGID)	Personnel	0					-					-						
	Fonctionnement	216 160	215 820	201 160		15 000	15 000	276 810	239 236		15 000	15 000	23 000	23 000				
	Intervention	0					-					0						
	Investissement	89 133	89 133	89 133			-	89 133			0	0						
Total SI Y2		305 293	304 953	290 293	-	15 000	15 000	365 943	239 236	-	15 000	15 000	23 000	23 000	-	-	-	-
Réservation de logements	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	1 172 500	1 072 500	772 500		400 000	400 000	850 000	750 000		272 500	272 500	3 400 000	1 200 000		1 100 000		1 100 000
	Intervention	0					-					-						
	Investissement	0					-					-						
Total Op.3		1 172 500	1 072 500	772 500	-	400 000	400 000	850 000	750 000	-	272 500	272 500	3 400 000	1 200 000	-	1 100 000	-	1 100 000
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	7 238 190	2 874 227	3 359 037	-	1 137 726	1 137 726	6 560 209	1 753 993	-	1 558 340	1 558 340	3 519 500	1 338 940	-	1 100 000	-	1 100 000
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	10 109 779	8 482 170	4 991 164	-	1 564 246	1 564 246	6 416 335	4 776 654	-	1 610 908	1 610 908	-	-	-	-	-	-
TOTAL		17 347 968	11 356 397	8 350 200	-	2 701 972	2 701 972	12 976 544	6 530 647	-	3 169 248	3 169 248	3 519 500	1 338 940	-	1 100 000	-	1 100 000

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.1		-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.2		-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Contrairement aux exercices précédents, ce tableau reprend les données non plus pour les sous-destinations, mais pour des opérations en tant que telles. Ainsi, on ne retrouve plus l'opération SI EPA qui reprenait l'ensemble des dépenses d'informatiques, mais deux nouvelles opérations distinctes : SI ULIS et SI Y2.

Pour les opérations de programmation immobilière, elles sont cette année divisée en trois sous-opérations : PI antérieures à 2019, PI 2019 et rénovations d'appartements afin de permettre une lecture plus claire.

Le fait que certaines AE consommées soient supérieures au nombre d'AE ouvertes (SI ULIS, dépenses de fonctionnement sur les opérations de PI antérieures à 2019) s'explique par l'utilisation d'AE non ouvertes sur d'autres opérations (e.g : des fonds prévus pour le SI Y2 ont pu être alloués à l'opération SI ULIS) ou sous-destination de la même nature, en vertu de la fongibilité des AE/CP au sein d'une même nature de dépenses.

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BI 2019	BR 2019
	1	Niveau initial de restes à payer	3 728 248	5 989 756
	2	Niveau initial du fonds de roulement	8 071 676	13 152 142
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	620 553	-417 599
	4	Niveau initial de la trésorerie	7 451 123	13 569 741
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	7 451 123	13 569 741
	5	Autorisations d'engagement	13 718 309	16 547 809
	6	Résultat patrimonial	441 786	671 981
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	1 744 326	698 756
	8	Variation du fonds de roulement	-2 390 682	-2 456 252
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire		55 000
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	150 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-60 000
	12	Solde budgétaire	-2 490 682	-2 601 252
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-100 000	-90 000
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-2 390 682	-2 511 252
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-2 390 682	-2 511 252
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-100 000	55 000
	16	Variation des restes à payer	-1 319 888	1 910 112
	17	Niveau final de restes à payer	2 408 360	7 899 868
	18	Niveau final du fonds de roulement	5 680 994	10 695 890
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	620 553	-362 599
	20	Niveau final de la trésorerie	5 060 441	11 058 489
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	5 060 441	11 058 489
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		